FO Energie GRDF

# FO VOUS INFORME

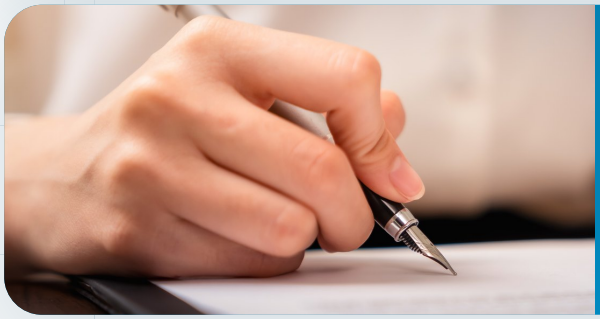
ASTREINTE · ACCORD SIGNÉ · SEPTEMBRE 2026

# Accord astreinte : vous avez décidé, FO a signé

Nous vous avions posé la question : faut-il signer ? Vos réponses ont été recueillies une par une, en région et au national. Une majorité d'adhérents s'est prononcée pour la signature. FO Énergie a donc signé l'accord national astreinte.

**Qui cotise décide.** **Vous vous êtes prononcés, FO a signé.**



## Vous avez décidé. Nous avons signé.

La consultation est close. Chaque avis d'adhérent a été remonté et pris en compte, et la majorité s'est prononcée pour la signature. **Votre position, notre signature.**

## Comment la décision s'est prise

01 **Vous avez été consultés.** Le texte vous a été présenté en entier, ce qu'il apporte comme ce qu'il ne règle pas, adhérent par adhérent.

02 **Vos avis ont été comptés.** Les positions remontées par vos représentants FO en région ont été rassemblées et pesées, sans en écarter aucune.

03 **FO a signé.** La signature a suivi votre position. C'est cela, la démocratie syndicale : elle se vérifie au moment de signer.




**Ceux qui tiennent l'astreinte sont ceux qui ont tranché.**

ET MAINTENANT

## Un accord signé n'est pas un dossier refermé

- **Ce que l'accord ne règle pas reste sur la table.** FO le porte au comité de suivi astreinte, national et régional.
- **Un point mal appliqué chez vous ?** Une occurrence oubliée, une indemnité qui manque : alertez votre représentant FO en région, et transférez cette information à un collègue d'astreinte.

FO Energie GRDF

## Accord signé, conformément à votre avis.

Ce que contient l'accord, ce que nous gagnons, ce que nous n'avons pas obtenu : tout le détail est en ligne.

**fo-grdf.github.io/Fo-le-savoir/astreinte.html**

**Voir la com complète → cliquez ou scannez**

LA COM COMPLÈTE